

**Roscoff****Rosko Plaisance - UPRB. Vers une union ?**

Rosko Plaisance a tenu son assemblée générale jeudi, en présence d'une trentaine de ses 67 adhérents. Jean Pierre Alanore a constaté la stabilisation positive de cet effectif, au moment où l'association s'apprête à fêter ses 20 ans, en 2016. Il a rendu compte des activités de l'exercice et, en particulier, des permanences assurées pour accueillir les plaisanciers de passage. Le président a également évoqué le déroulement de Roscoff Fête la Mer, qui n'a pas pleinement fonctionné comme souhaité, le choix de la date comme de la formule elle-même méritent réflexion.

L'autre sujet fort de cette assemblée générale concernait les orientations à engager pour l'avenir de Rosko Plaisance : association des plaisanciers du vieux port seulement ou des ports de Roscoff ? L'assemblée s'est prononcée par vote sur une rencontre de ses élus avec ceux de l'UPRB,



Jean Pierre Alanore, qui présidait la réunion, entouré de Joseph Seite et Jean Noël Roignant, souhaite le rapprochement des associations locales dont les objectifs convergent sur bien des sujets.

association des Usagers du Port de Blosson, présidée par Michele Lesage, présente à la réunion. Le principe étant approuvé, un dialogue sera noué si l'UPRB l'envisage à son tour.

Une cotisation à 30 €

Avant la reconduction du tiers sortant du conseil d'administration, l'assemblée a approuvé les comptes présentés par Jean

Noël Roignant ainsi que la fixation de la cotisation à 30 €, qui comprend l'affiliation à la **FNPPSF**, dont l'action s'avère déterminante pour la défense des intérêts de la plaisance et de la pêche loisir. Pour sa part, le maire, Joseph Seite, a conclu en exprimant tout l'intérêt porté aux activités de Rosko Plaisance et dans ses engagements pour l'animation du port de Roscoff.